

en sel

Engagement à titre

Définitif, attention !

Échéances **avril 2007,**

(statut 1^{er} février 1993,
enseignement obligatoire et de promotion sociale)

✓ **Au plus tard le 15 avril**

- *Demande des définitifs à temps partiels d'être classés
Indispensable pour une demande d'extension de charge*
- *Dépôt de candidature pour les enseignants en D+
pour priorité « article 18 »*

✓ **Au plus tard le 30 avril**

Engagement à titre définitif :

*appel aux candidats par le PO sur la base
de la situation au 1^{er} février.*

Pour la candidature :

se conformer aux modalités prévues par l'appel

Attention ! : *il faut poser les deux candidatures :
à titre temporaire et à titre définitif*

Des questions? Contactez votre délégué ou votre régionale



SETCa Enseignement libre